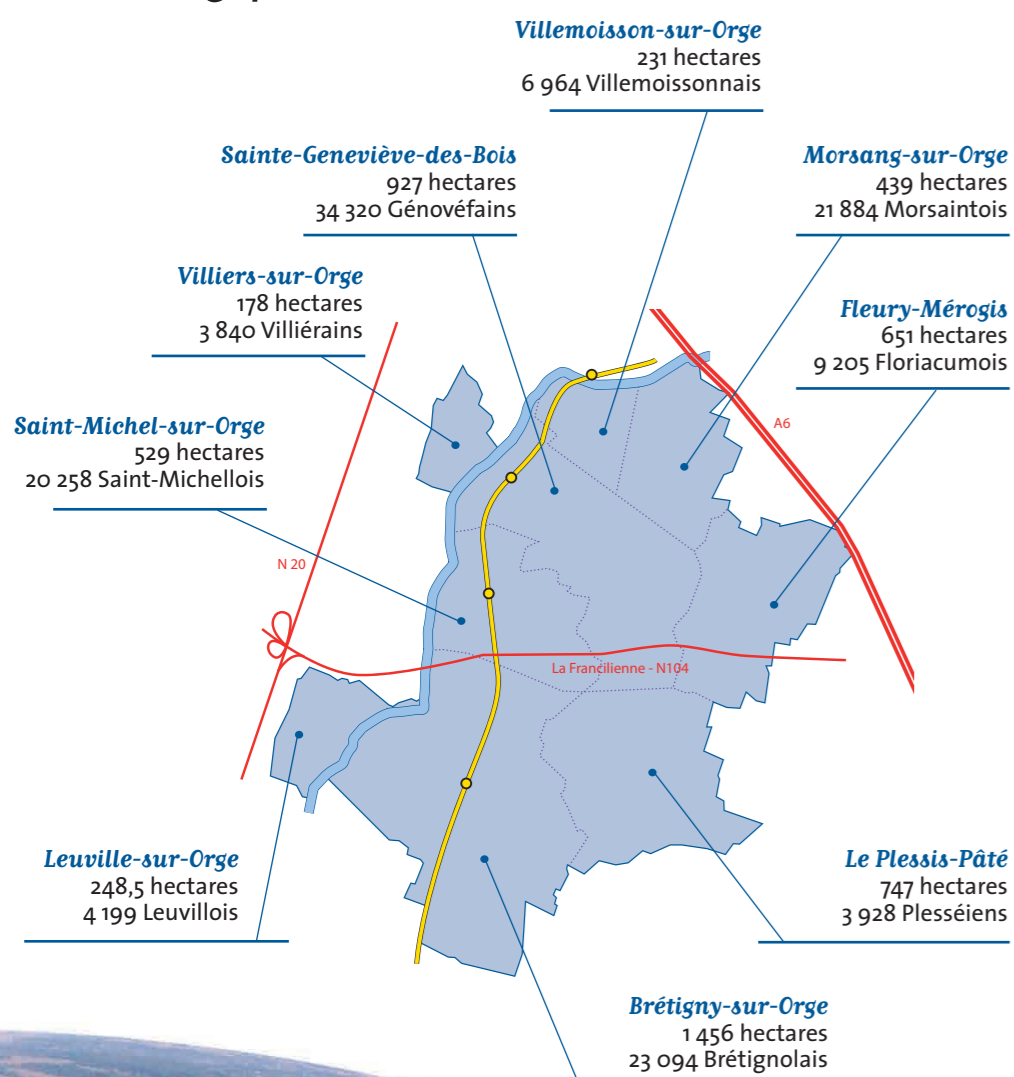


L'Agglo du Val d'Orge aujourd'hui :

- ▶ 9 communes,
- ▶ 127 692 habitants,
- ▶ 54 km².



Communauté d'agglomération du Val d'Orge

La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 72 18 00
Fax : 01 69 72 18 01
communaute@agglo-valdorge.fr
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h



- **Accueil**
Tél. : 01 69 72 18 00
- **Direction Communication, Sports et Culture**
Tél. : 01 69 72 17 75
- **Direction Administration générale**
Tél. : 01 69 72 17 71
- **Direction Infrastructures et environnement**
Tél. : 01 69 72 18 30
- **Direction Aménagement, Développement économique, Transports**
Tél. : 01 69 72 12 20

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge



“ L'Agglo, une logique de cohérence aussi bien territoriale qu'humaine ”

L'Agglomération du Val d'Orge prend aujourd'hui toute sa place dans la vie des neuf villes qui la composent. Elle représente un engagement sans faille d'une équipe au service de l'ensemble des Valdorgiens pour améliorer concrètement leur qualité de vie.

L'Agglomération du Val d'Orge, ce sont 9 communes à la fois solidaires, complémentaires mais spécifiques, conscientes des défis à relever pour continuer à rayonner. Des enjeux forts nous guident au quotidien comme le bien-être des Valdorgiens en chaque point de notre territoire ou encore l'amélioration de la solidarité entre toutes les communes car l'Agglomération est porteuse des principaux défis d'aménagement de l'espace, du développement économique, des transports et de la gestion des grands services publics.

Notre intercommunalité est dynamique et ce n'est pas le fruit du hasard ; les élus de toutes sensibilités qui la composent ont su trouver de nouvelles méthodes de travail, basées sur le débat et la décision collective. C'est une méthode qui a fait ses preuves et qui nous permet aujourd'hui d'œuvrer au mieux pour l'intérêt général.

Olivier Léonhardt

Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois

L'Agglo, genèse d'une fondation

Une des trois conditions de création d'une communauté d'agglomération est d'être géographiquement d'un seul tenant et sans enclave. L'INSEE définit également une Agglo comme « une association de communes au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire ».



1^{er} janvier 2001

Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge créent la Communauté d'agglomération du Val d'Orge.

1^{er} janvier 2003

Brétigny-sur-Orge et Le Plessis-Pâté rejoignent l'Agglo, complétant son périmètre de part et d'autre de la Francilienne.

1^{er} janvier 2004

Leuville-sur-Orge intègre à son tour l'Agglo, en parfaite cohérence avec les habitudes des Leuvillois.

Des compétences mutualisées...

L'Agglo : des compétences mutualisées pour un meilleur service aux habitants et pour réaliser des économies d'échelle

Solidarité et autonomie

Établissement public disposant de sa propre fiscalité, la Communauté d'agglomération s'est engagée à jouer la carte de la solidarité entre les communes tout en respectant leur autonomie.

Ses axes forts d'intervention concernent l'emploi, le logement et les transports, selon des principes fixés dès sa création :

- la préservation et l'amélioration du cadre de vie dans le respect de l'environnement et les conditions du développement durable,
- l'association des habitants aux projets élaborés avec la mise en place d'un Conseil de développement,
- la maîtrise de la fiscalité, basée sur la taxe professionnelle unique.

Solidarité
et
autonomie



Les compétences transférées par les villes et gérées aujourd'hui par l'Agglomération du Val d'Orge

Compétences

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (Scot, Urbanisme, Agenda 21, Transports...)
- Programme local de l'habitat
- Politique de la ville
- Aménagement de la vallée de l'Orge
- Création et gestion des aires de nomades
- Aménagement et entretien des espaces boisés
- Eclairages publics et feux tricolores
- Gestion des poteaux incendie
- Mise en réseau de la lecture publique
- Assainissement et eaux pluviales
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores et élimination et valorisation des déchets)
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Eau potable

Compétences

L'Agglo
en quelques
chiffres

“ Des projets, des services de proximité ”
La mission de l'Agglo : préserver et améliorer le cadre de vie des Valdorgiens

L'Agglo en quelques chiffres

- 700 km de réseaux d'assainissement
- 394 km de réseaux d'eau potable
- 10 parcs d'activités avec 750 entreprises et près de 10 000 emplois
- 24 % de logements sociaux
- 986 poteaux de défense incendie
- 56 000 tonnes de déchets collectés
- 3 piscines, 1 espace nautique et 1 halle de skate
- 3 salles de cinéma et 3 théâtres
- 360 hectares d'espaces verts
- 15 000 points lumineux
- 81 carrefours de feux tricolores

